AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

Washington, D.C.

VOTE PAR PROCURATION

ÉLECTIONS NATIONALES · ÉLECTEURS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

L'inscription consulaire est un préalable indispensable, et l'électeur doit figurer sur la liste électorale consulaire. Le mandant comme le mandataire doivent être inscrits sur cette même liste.

Le mandant — électeur donnant procuration

Nom

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Numéro de carte consulaire

Adresse aux États-Unis

Téléphone

Adresse e-mail

Bureau de vote consulaire de rattachement

Le mandataire — électeur recevant procuration

Nom

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Numéro de carte consulaire

Adresse aux États-Unis

Téléphone

Adresse e-mail

Scrutin concerné

Nature du scrutin

Date du scrutin

Durée de la procuration

❑ Un seul tour ❑ Les deux tours ❑ Toute l'année en cours

Motif de l'empêchement

Déclarations

Le mandant déclare donner procuration au mandataire désigné ci-dessus pour voter en ses lieu et place au scrutin indiqué. Le mandataire déclare accepter ce mandat et certifie être inscrit sur la liste électorale consulaire.

Fait à

Le

Signature du mandant

Signature du mandataire

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

Washington, D.C.

VOTE PAR PROCURATION

ÉLECTIONS NATIONALES · ÉLECTEURS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

Cadre réservé à la Mission

Numéro d'enregistrement

Date de réception

Visa du chef de poste

Cachet officiel

Ambassade de la République Gabonaise près les États-Unis d'Amérique

2034 20th Street NW, Suite 200, Washington, DC 20009 · Tél. : +1 (202) 797-1000 · amba-etats-unis@diplomatie.gouv.ga

Du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00